70e Année. 11e Série. Tome II. N° 49. 9 Décembre 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Consultations hospitalières ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Le Scandale du Concours de l'Internat : Le Cambriolage de l'Hôpital Beaujon. — Les Distinctions honorifiques : Récompenses de la Mission de la Peste en Portugal. — La Médecine militaire au Transvaal : Secours aux Blessés et Épidémies. — Les Donations à l'Institut de France : Le prix Osiris. — Les Scandales médicaux : Un diagnostic erroné et un enterrement prématuré à Bordeaux. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Les Charlatans à Paris. — La Maladie des Couturières.

Illustrations : Bulletin : Portrait de M. le Pr Fournier (de Paris).

BULLETIN

Les Consultations hospitalières.

Pr Fournier

M. le Pr Fournier vient de soulever à l'Académie de Médecine une question d'un haut intérêt social : celle des consultations gratuites dans les hôpitaux de Paris, imaginées par un homme de génie, le premier journaliste de France, le Dr Théophraste Renaudot.

Nous ne saurions trop approuver ses déclarations et tenons à dire que nous avons été très frappé, dès le temps lointain de notre internat, des conditions réellement invraisemblables dans lesquelles les pauvres viennent consulter dans nos établissements hospitaliers ! Et c'est précisément à Saint-Louis, où est installée depuis de longues années la Clinique syphiligraphique de la Faculté que nous avions fait ces remarques sans mérite. Emile Zola a oublié de décrire dans ses livres sur Paris cette salle de consultations, unique au monde par sa promiscuité et sa malpropreté ; et il est regrettable que sa plume magistrale n'ait pas retracé pour la postérité, en quelques pages émues, le tableau de cette foule grouillante et odorante....

M. le Professeur Fournier a raison. Il faut réorganiser de fond en comble nos consultations hospitalières, indignes du siècle à venir. Le pauvre, comme le riche, doit pouvoir, en présence de *médecins seuls*, parler de ses misères ; il est antisocial de le laisser les étaler dans un milieu, qui, pour être le sien, n'en est pas moins imbu des mêmes habitudes potinières que celui des bourgeois de Paris ou de province. Certes, cela est rare et n'existe que dans certains hôpitaux ; mais il faut qu'il y ait une règle générale.

D'autre part, l'*heure* des consultations est très mal choisie pour le monde ouvrier. Il faudrait qu'elle fut changée à Paris, où l'on tend de plus en plus à vivre la nuit. Les consultations devraient avoir lieu le soir, de 7 h. à 9 h. Les malades pourraient alors s'y rendre, leur journée de travail terminée.

Ce ne sont là que quelques-unes des réformes à faire. Il y en a bien d'autres, qui sont aussi urgentes... Qu'on y songe ! Sans cela les malades marcheront sans doute sur l'Avenue Victoria, probablement sans plus de succès, il est vrai, que les grévistes sur Paris ! Marcel Baudouin.

ACTUALITÉS

LE SCANDALE DU CONCOURS DE L'INTERNAT

Le Cambriolage de l'Hôpital Beaujon.

Le *Temps* a donné la version suivante de cette affaire :

« Le cabinet de M. Juramie, est situé au fond et à droite, dans la grande cour d'entrée de l'hôpital. Il s'ouvre, d'une part, sur la salle publique d'admission ; d'autre part, sur un étroit couloir conduisant aux salles de malades. C'est par ce côté que les cambrioleurs se sont indroduits dans le bureau. Ils s'étaient munis d'un thermocautère, instrument dont on se sert en chirurgie pour obtenir la désinfection immédiate des tissus sectionnés, et qui se compose essentiellement d'une lame de platine portée au rouge-blanc par l'électricité. A l'aide de cet instrument, ils ont pratiqué, dans le panneau inférieur de la porte, une ouverture de 35 centimètres de largeur et de 60 de hauteur, suffisante pour permettre le passage à un homme de faible corpulence. Puis, une fois dans la place, ils ont allumé une lanterne sourde et se sont mis à la recherche des boîtes contenant les copies du Concours. Celles-ci, au nombre de trois, étaient déposées sur le sol, devant un secrétaire. Les cambrioleurs en ont pris deux, qui contenaient, l'une les compositions de pathologie, l'autre les compositions d'anatomie. Avec une vrille, ils ont percé dans chaque couvercle un trou de trois millimètres de diamètre environ, puis ils ont versé dans les boîtes, au moyen d'un entonnoir, de l'acide azotique. Les deux couvercles sont complètement tachés.

C'est entre deux et quatre heures du matin que l'attentat semble avoir été commis. A une heure et demie, en effet, les brancardiers de l'hôpital quittant la salle d'admission et passant dans le couloir voisin du cabinet de M. Juramie, n'y remarquèrent rien d'anormal. Mais, à quatre heures et demie, un veilleur de nuit, traversant à son tour le couloir, s'aperçut que la porte était brisée. Malheureusement cet homme ne prévint qu'à huit heures du matin le directeur de l'hôpital. M. Juramie avertit aussitôt M. Napias, directeur de l'Assistance publique, et M. Mourgues, commissaire de police, qui se rendirent à l'hôpital et commencèrent leur enquête. Dans le cabinet, où rien, sauf les boîtes du Concours, n'avait été dérangé, ils trouvèrent d'abord le panneau de la porte brisée, puis deux bouchons tachés d'acide azotique et l'entonnoir dont s'étaient servis les malfaiteurs. Cet entonnoir en fer blanc avait été rongé par l'acide et s'était brisé en deux morceaux. On examina les boîtes : les scellés en avaient été arrachés et toutes les copies qui s'y trouvaient étaient détruites ou illisibles. Enfin, de nouvelles recherches firent découvrir sous un paillasson, dans le couloir, deux petites vrilles, celles qui avaient servi à perforer les couvercles des boîtes.

Les premières constations terminées, il restait à déterminer l'importance exacte des dégâts, et aussi à rechercher quels mobiles avaient poussé les cambrioleurs à épargner une des boîtes et à détruire certaines copies plutôt que certaines autres.

On sut facilement combien de copies avaient été détruites. En effet, sur 580 candidats inscrits pour le Concours d'Internat, qui eut lieu le 16 octobre dernier, dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de-Ville, 333 prirent part au Concours et remirent leurs compositions sur les deux sujets indiqués. Ces sujets étaient, en anatomie : « Le nerf maxillaire supérieur ». et en pathologie : « Les complications du diabète sucré ». Il y avait donc 333 compositions de pathologie, qu'on enferma dans deux boîtes scellées. Le tout fut transporté à l'hôpital Beaujon, où les membres du jury d'Internat tiennent leurs séances.

Depuis cette époque, un certain nombre de compositions ont été sorties quotidiennement des boîtes et lues en séance publique. Après chaque séance, la boîte était refermée, rescellée et reportée dans le cabinet du directeur, dont seuls M. Juramie et son garçon de bureau possèdent la clef. C'est ainsi que déjà une des boîtes d'anatomie avait été vidée, toutes les compositions qu'elle contenait ayant été lues, et qu'il ne restait plus chez M. Juramie qu'une boîte d'anatomie et deux boîtes de pathologie. La première (anatomie) contenait encore quatre-vingt-huit copies. Une des boîtes de pathologie en contenait soixante-sept. La seconde des boîtes de pathologie, encore intacte, en contenait cent soixante-deux.

Ce sont les deux premières boîtes qu'ont choisies les malfaiteurs pour être plus sûrs, évidemment, que, s'attaquant à la fois aux compositions de pathologie et à celles d'anatomie, le Concours serait à recommencer en entier.

C'est en effet, ce que probablement décideront le Conseil de surveillance de l'Assistance publique et le préfet de la Seine. Mais la question est, à l'examiner en détail, singulièrement délicate et épineuse.

» Si, a-t-on dit à la direction de l'Assistance publique, le Concours est recommencé en entier, les 580 candidats inscrits avant le 19 octobre pourront-ils y prendre part, ou seulement les 333 qui, les questions ayant été posées, ont remis leurs copies au jury ? Beaucoup s'étaient retirés parce qu'ils avaient jugé trop difficile la question d'anatomie. Ceux de leurs camarades qui l'ont traitée consentiront-ils à perdre le bénéfice d'un résultat justement acquis? D'autre part, il y a, parmi les 333 concurrents, un certain nombre de candidats qui sont maintenant militaires. Comment pourront-ils recommencer le concours ? Enfin Il faut bien tenir compte aussi de ce que les candidats « s'entraînent », pour un concours d'internat, tout comme des jockeys pour une course, et qu'à l'heure actuelle ils ont perdu le bénéfice de cet entraînement... Quoi qu'il en soit, une chose est certaine, c'est que, dans les circonstances les plus favorables, le Concours d'internat, qui aurait été terminé en janvier, ne pourra plus l'être maintenant avant mai ou juin, et que les internes nouveaux seront nommés avec trois ou quatre mois de retard. Leurs anciens, internes de quatrième année, qui devaient bientôt quitter l'hôpital, consentiront-ils à y rester encore pour les attendre ? Vous le voyez, de telles questions ne pourront être tranchées qu'après mûre réflexion... »

En attendant, on a suspendu le Concours, et des affiches apposées désormais dans tous les Hôpitaux de Paris en avertissent les concurrents. Est-il nécessaire de dire que les intéressés, justement indignés, y discutent passionnément l'acte odieux commis, et qu'ils qualifient de façon plus que sévère ?

Cornély, dans le *Figaro*, parle de cette affaire en vieux carabin.

« Si le dégoût réunit tout le monde, les esprits restent divisés sur les moyens de réparer. Les uns parlent déjà d'annuler tout le concours et de le recommencer avec un nouveau jury et avec les formalités traditionnelles. Ce ne serait pas juste. Et voici pourquoi : Cinq cent quatre-vingts candidats se présentaient au coucours, pour trente-trois places d'interne. Lorsque la question à traiter fut connue, deux cent soixante candidats environ s'éliminèrent d'eux-mêmes et renoncèrent à composer. Une centaine de ceux qui composèrent s'éliminèrent encore d'eux-mêmes, en renonçant à lire leur copie qui leur parut trop inférieure. Il en resta donc deux cent quarante.

La Justice ne serait pas satisfaite si l'on rappelait à un nouveau concours les cinq cent quatre-vingts candidats primitifs; car les auteurs ou les instigateurs de l'attentat, se trouvant évidemment parmi les candidats mécontents qui ont lâché pied, rappeler ces candidats ce serait presque accepter une complicité avec les malfaiteurs dont le coup aurait ainsi réussi. Cette première solution écartée, il en reste deux autres. On peut imposer aux candidats dont les copies ont été détruites une question nouvelle sur laquelle ils seront jugés concurremment avec ceux qui ont traité la question ancienne et dont les copies ont été conservées; ou bien encore recommencer immédiatement le concours sur une question nouvelle pour les deux cent quarante restés sur la brèche, ce qui serait tout à fait simple et expéditif. »

Un juge, M. de Valles, a été chargé par le Parquet de l'instruction de l'affaire de l'hôpital Beaujon.

D'autre part, M. Mourgues, commissaire de police, chargé de l'enquête, n'a pas encore arrêté l'auteur de ces méfaits ; mais on a fait plusieurs découvertes intéressantes. Celle d'abord des récipients qui ont contenu l'acide azotique qu'on a versé dans les boîtes de concours. Ces récipients : trois bouteilles en grès à eau purgative, ont été retrouvés dans un des caveaux où l'on dépose le linge sale de l'hôpital. Le malfaiteur les y avait déposés au commencement de la semaine, deux jours avant le cambriolage, car une infirmière se rappelle les y avoir vus, sans attacher à leur présence aucune importance. La même infirmière les y a retrouvés; mais une des bouteilles était brisée et les deux autres étaient vides ; une forte odeur d'acide nitrique s'en dégageait encore. D'autre part, on a relevé sur un des murs de l'hôpital, bordant la rue de Courcelles, des traces d'escalade. Un individu — était-ce le cambrioleur ou seulement quelque infirmier sortant sans permission ? — a approché du pied du mur une caisse vide sur laquelle il a mis une voiture d'enfant, puis, grimpant sur le tout, il a atteint la crête du mur et s'est laissé tomber de l'autre côté. Ces traces ont été soigneusement relevées par les magistrats. Enfin, on a procédé à l'hôpital Beaujon à une facile expérience : à l'aide d'un thermocautère, on a pratiqué, dans un panneau de bois, une ouverture de même grandeur que celle faite par le cambrioleur dans la porte du cabinet du directeur de Beaujon. Il a fallu, à deux hommes, l'un tenant le thermocautère, l'autre actionnant la soufflerie d'éther, « une heure » pour achever cette opération qui a empli d'une fumée nauséabonde la pièce dans laquelle on l'a faite. Cette constatation permet d'apprécier avec quel sang-froid le malfaiteur a dû commettre son crime. Juste en face de la porte violée se trouvait, en effet, une contre-porte donnant sur une salle de malades, et par laquelle pouvait survenir, à chaque instant, un des gardiens de nuit. A la direction de l'Assistance publique, on se préoccupe de la solution à intervenir quant à l'annulation, partielle ou totale, du Concours de l'internat. Le Conseil de surveillance de l'Assistance publique s'est réuni à cet effet jeudi dernier, sous la présidence du préfet de la Seine. Une des Commissions de ce Conseil a étudié la question dans une séance préliminaire qui s'est tenue mardi dernier, avenue Victoria.

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Récompense à la Mission de la Peste en Portugal.

Le Gouvernement a décidé de récompenser M. le Dr Salimbeni, préparateur à l'Institut Pasteur, qui vient de terminer si vaillamment la mission qu'il avait remplie à Oporto pour l'étude de la peste et les soins donnés aux pestiférés.

Par décret qui a paru dimanche dernier au *Journal officiel*, et qui a été signé sur la proposition de M. Delcassé, Ministre des Affaires étrangères, M. le Dr Salimbeni est nommé Chevalier de la Légion d'honneur à titre étranger, car il est *italien*.

Cette distinction méritée, conquise au milieu du danger, causera un plaisir particulier à tous les camarades et à tous les Maîtres du jeune savant, en particulier à M. le Dr Roux, qui est son chef à Paris et à M. le Dr Calmette, qui était à la tête de la Mission française, et qui, tous deux, avaient attiré l'attention du Gouvernement sur M. le Dr Salimbeni.

Comme on le voit, à l'Institut Pasteur, *on n'attend jamais longtemps la récompense des services rendus!* — Souhaitons qu'il en soit un peu plus souvent de même dans beaucoup de nos Facultés et Écoles, où l'on laisse impatients et mécontents de nombreux savants très méritants.

M. le Dr Salimbeni, qui était depuis trois mois à Oporto, où il continuait les études sur la peste et les inoculations commencées sous la direction du Dr Calmette est rentré en effet cette semaine à Paris, très fatigué par sa campagne scientifique. Il s'est rendu de suite à l'Institut Pasteur, où l'attendaient MM. Duclaux, les Drs Roux, Metchnikoff, M. le Dr Calmette venu tout exprès de Lille, et tous les membres de l'Institut de la rue Dutot. M. le Dr Salimbeni leur a fait un premier récit de ses observations, Il en résulte que les guérisons par le sérum antipesteux se sont maintenues dans les mêmes porportions si avantageuses du début. Depuis le 3 septembre jusqu'au 18 novembre, il y a eu 142 traités par le sérum et 21 décès, soit une mortalité de 14,7 0/0. Il y a eu, dans le même intervalle, 72 cas non traités par le sérum, qui ont fourni 45 morts, soit une mortalité de 62,6 0/0. M. le Dr Salimbeni, à son passage à Lisbonne, a été reçu par S. M. la reine Amélie, qui l'a remer-

cié du dévouement avec lequel il avait soigné les malades d'Oporto.

La mission de l'Institut Pasteur est continuée à Oporto par M. le Dr Métin, Médecin des Colonies, attaché à l'Institut Pasteur, à qui M. Decrais, Ministre des Dolonies, a très bienveillamment accordé l'autorisation nécessaire, et qui depuis le 13 novembre est installé à Oporto.

LA MÉDECINE MILITAIRE AU TRANSVAAL.

Secours aux Blessés et Épidémies.

Ambulances. — *Pays-Bas.* — La seconde ambulance hollandaise et l'ambulance belge se sont embarquées à Amsterdam sur le *Herzog*, M. le Dr Leyds et M. Henri Muller, consul général de l'Etat d'Orange à Amsterdam, ont accompagné le navire jusqu'à Ymuiden. Au moment du départ, M. le Dr Leyds s'est écrié : «Vive la Croix rouge ! Vivent les ambulances ! » Une foule considérable a répété ce cri avec enthousiasme. La reine-mère, qui avait déjà envoyé un télégramme à la diaconesse directrice au moment du départ de la première ambulance, a adressé la dépêche suivante à Mlle Slot : «Volontiers désireuse de donner encore une marque de mon sincère intérêt au moment du départ de la seconde ambulance de la Croix-Rouge hollandaise, je vous prie de donner aux sœurs qui vous accompagnent l'assurance que mes prières vous suivent toutes. Que la bénédiction de Dieu repose sur le travail de l'Ambulance et que Dieu protège ses membres dans leur œuvre d'amour et de dévouement ! »

La Société néerlandaise d'émigration au Transvaal et dans l'Etat d'Orange, qui vient de se former, adresse un appel au public. Les actionnaires ne toucheraient qu'un petit dividende. Il s'agit d'une œuvre nationale dont le but est de renforcer l'élément hollandais dans les deux républiques sud-africaines.

France. — Le public français ayant répondu avec empressement à l'appel fait par l'Union des Femmes de France en faveur des victimes de la guerre du Transvaal, cette Société expédiera au consul de France à Prétoria, par le prochain paquebot, un hôpital de campagne avec le matériel complet de linge, vêtements, couvertures, pharmacie et instruments de chirurgie. Le Comité directeur adresse ses plus chaleureux remerciements à tous les donateurs de Paris et des départements, et particulièrement aux Comités de province qui lui ont transmis le produit de leurs souscriptions. La souscription reste ouverte au siège de l'Union, 29, Chaussée d'Antin, pour faire un second envoi, soit de matériel, soit de fonds, suivant les renseignements qui parviendront du Transvaal.

Russie. — A Saint-Pétersbourg, un grand empressement continue à se manifester dans tous les milieux de la société russe, pour venir en aide au Comité de Secours aux Boërs de la colonie hollandaise de Saint-Pétersbourg,. Ce Comité a déjà encaissé pour plus de 50.000 roubles de dons en argent et une grande quantité de matériel médical. Il y a environ déjà soixante-dix personnes qui postulent pour entrer dans le détachement sanitaire que ce Comité va envoyer à Prétoria, et qui s'y rendra très prochainement par la voie d'Amsterdan, où s'achèveront son organisation, ses préparatifs de départ et ses approvisionnements. On n'admet à en faire partie que les hommes bien constitués, connaissant l'équitation et parlant le hollandais ou l'allemand. Le personnel du détachement sera calculé pour une ambulance d'une quarantaine de lits.

Epidémies au Transvaal. — *Troupes décimées par la fièvre.* — Le correspondant de la *Pall Mall Gazette* à Mafeking annonce qu'une fièvre causée par la qualité des eaux à éclaté parmi la garnison.

LES DONATIONS A L'INSTITUT DE FRANCE

Le prix Osiris

Prix triennal de 100.000 francs.

Par acte passé devant notaire le 29 novembre dernier, M. Daniel Osiris, chevalier de la Légion d'honneur, a fait donation à l'Institut de France d'un capital représentant actuellement 32,000 francs de rente. Les clauses de cette donation montrent la pensée très élevée qui a inspiré le philanthrope et donnent à sa fondation une ampleur inaccoutumée, presqu'américaine! Ce serait même tout à fait digne d'un Rockefeller ou d'un Sage, si la donation avait été faite à une *Institution privée*, et *non pas sous forme de prix*, vieille formule française !

Les arrérages de la donation, accumulés pendant trois ans, permettront à l'Institut de France, de décerner un prix triennal de *cent mille francs* « à la découverte ou à l'œuvre la plus remarquable qui se sera produite au cours de la période de trois ans écoulée, dans la science, dans les lettres, dans les arts, dans l'industrie et généralement, dans tout ce qui peut servir l'intérêt public. »

Parmi les découvertes qu'il serait particulièrement heureux de voir récompenser, M. Osiris, signale celles qui relèvent de la *science chirurgicale et médicale* et qui apporteraient à l'humanité la guérison ou le soulagement des maux qui sont encore sans remède efficace, ou qui seraient un acheminement vers le moyen de prévenir le mal ou de le guérir.

L'Institut de France se prononcera tous les trois ans, en assemblée générale, sur l'attribution du prix Osiris. Le donateur, dans une pensée délicate, a invité l'Institut à ne pas s'en tenir seulement aux candidats qui se seront présentés, mais à les chercher lui-même, le vrai mérite étant généralement modeste. Le prix triennal de cent mille francs ne pourra être décerné qu'à une œuvre dont l'auteur sera de nationalité française. Si l'œuvre est le fruit d'une collaboration indivisible, chacun des auteurs sera appelé à en récolter sa part. Toutefois, en temps d'Exposition Universelle, le prix pourra être décerné à un étranger.

La Chirurgie, n'est pas étrangère à l'acte si considérable de M. Osiris. On sait qu'il a été opéré par M. le Pr Guyon, qui, jadis, lui a fait avec succès une *lithotritie*, devenue célèbre grâce au tableau de E. Bisson, vulgarisé par la gravure. [On y voit M. Osiris couché sur un canapé, après son opération; il est entouré de MM. Guyon, Potain, Segond, etc.]; et que, depuis cette époque, il a gardé aux chirurgiens qui le soignèrent une reconnaissance extraordinaire.

Il est regrettable qu'un esprit aussi large n'ait pas été mieux dirigé. En France, les heureux de la fortune ne songent qu'à *donner des prix* aux travailleurs ! Ce n'est pas la bonne manière d'encourager le travail. Les Américains seuls sont dans la bonne voie, car ils ne donnent pas de prix, mais des sommes énormes pour favoriser les œuvres de progrès, incapables de vivre par leurs propres forces. Imitons les donc une bonne fois ! M. B.

LES SCANDALES MÉDICAUX.

Un Diagnostic erroné et un Enterrement prématuré à Bordeaux.

De Bordeaux, on écrit que le parquet de Lesparre a été saisi d'une plainte de M. Mascaras, demeurant à Bordeaux, qui expose les faits suivants.

« Le 27 septembre dernier, M. Charles Bobin, gendre de M. Mascaras, dit le *Temps*, s'embarquait avec sa femme à Dakar sur le paquebot *La Plata*, qui arriva devant Pauillac le mercredi 4 octobre. Mme Bobin, qui se trouvait dans une situation intéressante, avait été sujette durant le voyage à des malaises que le mal de mer ne contribua pas peu à augmenter. Le médecin du service de santé, monté à bord du *La Plata*, s'imaginant que la passagère était atteinte d'une maladie contagieuse, imposa une quarantaine de quatre jours au paquebot, malgré les protestations du médecin du bord, M. le Dr Guedeney. Le lendemain 5 octobre, à onze heures du matin, il ordonnait le transfert, au lazaret, de Mme Bodin, qu'il estimait malade de la fièvre jaune. Au moment où elle fut emportée par les infirmiers, la pauvre femme s'évanouit. Elle ne reprit ses sens qu'à quatre heures de l'après-midi. Elle fut prise alors de douleurs très violentes. M. Bobin, qui avait accompagné sa femme, demanda au médecin de la santé s'il possédait les moyens de délivrer la malade. Le docteur fit une réponse négative et déclara qu'il n'y avait plus qu'à veiller. Quelques instants plus tard la malheureuse Mme Bobin tombait en syncope et plusieurs heures après, elle rendait le dernier soupir. A onze heures du matin, le vendredi 6 octobre, son cadavre était mis dans une bière, entre deux couches de sulfate de cuivre. Il avait été préalablement enveloppé dans un drap ruisselant d'eau, bien que la femme de chambre de Mme Bobin eût fait remarquer au médecin de la santé que le corps était encore chaud et qu'il semblait possible de pouvoir sauver l'enfant. M. Bobin, fut seul autorisé à suivre la dépouille de sa pauvre femme sur la tombe de laquelle un missionnaire embarqué à Dakar dit les prières.

M. le Dr Lande a, depuis lors, été chargé de procéder à la nécropsie de Mme Bobin. Il a fait les deux constatations suivantes : d'abord l'enfant était né dans le cercueil, où son cadavre était en décomposition. Ensuite, Mme Bobin n'avait jamais été atteinte de fièvre jaune ni d'aucune autre maladie épidémique. L'affaire en est là. Le Procureur de la République de Lesparre en a, vu sa gravité, saisi le Procureur général qui, lui-même, en aurait, dit-on, référé au Ministère. »

NÉCROLOGIE.

M. le Dr LHOMME

M. le Dr Lhomme, aide-major de 1re classe à Pau, le 20 novembre, en se rendant à son service, fut saisi par le froid, qui était très vif. Il fit une congestion pulmonaire à laquelle il vient de succomber. M. le Dr Dubourdieu, en annonçant cette triste nouvelle, dit avec raison que Lhomme « laisse d'unanimes regrets parmi cenx qui l'ont connu et ont pu apprécier ses qualités d'esprit et de cœur ».

M. le Dr JÉGUN.

M. le Dr Jégun, président du Conseil Général du Gers, est décédé à Gondrin (Gers), à l'âge de quarante-cinq ans, à la suite d'une longue maladie. M. Jégun avait été candidat radical aux élections sénatoriales de janvier 1897 ; il fut aussi candidat aux élections législatives de 1898. Élu président à la session du Conseil Général d'août 1899, à l'unanimité, par les républicains désireux de lui témoigner leurs sympathies à l'occasion de l'épreuve cruelle que la maladie lui faisait subir, il est mort avant d'avoir pu siéger. Ses obsèques ont eu lieu à Gondrin.

M. Alfred VIALLANES,

Le monde pharmaceutique, et plus particulièrement les étudiants en pharmacie de l'École de Dijon, viennent d'éprouver une grande perte dans M. Alfred Viallanes, professeur de pharmacie, qui vient de mourir. M. Viallanes avait formé toute une génération de pharmaciens depuis près de quarante ans qu'il professait à Dijon ; tous ceux qui l'avaient connu l'ont aimé ; aussi c'est avec une grande peine qu'ils apprendront cette douloureuse nouvelle.

M. Elie Chaix, directeur de l'orphelinat Saint-Joseph à Valence, décédé subitement dans cette ville, à l'âge de 71 ans. — M. le Dr Henry Frémy, chevalier de la Légion d'honneur, fils de l'ancien médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris. — M. le Dr Bernard (de Toulon). — M. le Dr Vades (de Paris). — M. le Dr Louis Vaslin (d'Angers), ancien interne des hôpitaux de Paris (1866). — M. le Dr Vellet (de Roquebrune (Var), reçu en 1877. — Mme Talrich, femme du modeleur en cire de la Faculté de Médecine de Paris. — Sœur Marie-Nathalie, religieuse de la Congrégation de Marie-Joseph, supérieure de l'asile-ouvroir de Gérande, décédée à l'âge de 50 ans.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté des Sciences de Nancy. — M. Muller, docteur ès sciences, Maître de Conférences à la Faculté des sciences de Nancy, est nommé professeur de chimie et de physique à cette Faculté.

Facultés et Écoles de Médecine. — Des décrets décident qu'en outre des nominations prévues à l'article 14 du décret du 21 juillet 1897, les recteurs des Académies nomment, par délégation du Ministre, aux divers emplois rétribués sur les fonds des Universités. Ils nomment également par délégation du Ministre de l'Instruction publique, sur la présentation des Conseils de Facultés, aux emplois de Chargés de cours et de Maîtres de Conférences rétribués sur les fonds des Facultés.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des actes du 11 au 16 décembre 1899. — *Lundi 11.* — 2e examen doctorat oral, 1re partie : MM. Poirier, Retterer, Launois, exam. — Salle n° 1 (Faculté) ; M. Rémy, censeur. — 3e examen, doctorat oral, première partie : MM. Lannelongue, Delpet, Lepage, exam. — 5e examen de chirurgien-dentiste : MM. Dejerine, Sebileau, Desgrez, exam. — Petit Amphithéâtre ; M. Heim. — 5e examen, doctorat, 1re partie, chirurgie, 2e série : MM. Terrier, Tuffier, Legueu, exam. — Hôtel-Dieu ; M. Hayem, censeur. — 5e examen, doctorat, 4re partie, Chirurgie, 1re série : MM. Kirmisson, Lejars, Mauclaire. — Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Fournier, Méry, Teissier, exam. — Hôtel-Dieu ; M. Aug. Broca.

Mardi 12. — 2e examen, doctorat, 2e partie ; MM. Mathias-Duval, Chassevant, Langlois, exam. — Petit Amphithéâtre ; M. Farabeuf, censeur. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie, N. R. : MM. Le Dentu, Bonnaire, Thierry, exam. Salle n° 1 (Faculté). — 3e examen de doctorat, 2e partie : MM. Cornil, Charrin, Thiroloix, exam. — M. Thoinot. — 5e examen de doctorat, 1re partie, Chirurgie, 1re série : MM. Guyon, Albarran, Hartmann, exam. — Charité ; M. Proust, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 2e série : MM. Berger, Brun, Faure, exam. — Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Jaccoud, Hutinel, Achard, exam. — Charité ; M. Roger.

Mercredi 13. — Médecine opératoire : MM. Jalaguier, Poirier, Legueu, exam. École pratique. Epreuve pratique. 2e examen, doctorat, nouveau régime : MM. Ch. Richet, Gley, Launois, exam. M. Terrier (censeur). — 3e examen, doctorat oral, 1re partie, 1re série : MM. Lannelongue, Tuffier, Vannier, exam. Salle n° 1 (Faculté). — 3e examen, doctorat oral, 1re partie, 2e série : MM. Pinard, Delbet, Mauclaire, exam. Petit amphithéâtre.

Jeudi 14, Médecine opératoire : MM. Quenu, Hartmann, Faure, exam. Ecole pratique. Epreuve pratique. — 1er examen, doctorat, nouv. régime : MM. Mathias-Duval, Remy, Thiery, exam. Salle n° 2 (Faculté). M Dieulafoy (censeur).

Vendredi 15. — 4e examen, doctorat : MM. Pouchet, Thomot, Teissier, exam. Salle n° 1 (Faculté). M. Ch. Richet (censeur). — 2e examen de Chirurgien-dentiste : MM. Brissaud, Sebileau, André, exam. Petit amphithéâtre. M. Weiss. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 1re série : MM. Tillaux, Kirmisson, Walther, exam. Necker M. Landouzy (censeur). — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 2e série, MM. Terrier, Jalaguier, Legueu, exam. Necker. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Hayem, Wurtz, Widal, exam. Necker. M. Delbet. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique : MM. Pinard, Varnier, Lepage, exam. Clinique Baudeloque. M. Hanriot (censeur).

Samedi 16. — Dissection : MM. Mathias-Duval, Remy, Albarran. Epreuve pratique. — 2e examen, doctorat, nouveau régime : MM. Gautier, Langlois, Retterer. exam. M. Cornil (censeur). — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Debove, Menetrier, Dupré, exam. Salle n° 1 (Faculté). — 2e examen de Chirurgien-dentiste : MM. Pouchet, Quenu, Roger, exam. Petit amphithéâtre. M. Ballet. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier. M. Faure (suppléant).

Thèses. — *Mercredi 13,* à 1 heure : Candidat, M. Pineau ; Président, M. Potain ; MM. Brissaud, Letulle, Gilles de la Tourette, exam. *Les hémorragies gastro-intestinales d'origine urémique.* — Candidat, M. Besson ; Président, M. Potain ; MM. Brissaud, Letulle, Gilles de la Tourette. exam. *De l'influence pathogénique des épanchements pleuraux sur la circulation intra-cardiaque, particulièrement dans les affections chroniques du cœur.* — Candidat, M. Lubetzki ; Président, M. Brissaud ; MM. Potain, Letulle, Gilles de la Tourette, exam. *Recherches cliniques et expérimentales sur la cause de la céphalée neurasthénique.* — Candidat, M. Bonnet, Président, M. Fournier ; MM. Landouzy, Gaucher, Méry, exam. *Contribution à l'étude des psoriasis anormaux.* — Candidat, M. Gilbert ; Président, M. Landouzy ; MM. Fournier, Gaucher, Méry, exam. *Disjonction épiphysaire des nouveaux-nés syphilitiques.* — Candidat, M. Mézangeau ; Président, M. Tillaux ; MM. Kirmisson, Lejars, Broca (Aug.), exam. *Contribution à l'étude des hernies de l'appendice iléo-cæcal.* — Candidat, M. Véron ; Président, M. Tillaux ; MM. Kirmisson, Lejars, Broca (Auguste), exam. *Traitement chirurgical et la cure sanglante des hémorroïdes.* — Candidat, M. Dropet ; Président, M. Tillaux ; MM. Kirmisson, Lejars, Broca (Aug.). *De la nirvanine et de son emploi comme anesthésique local en chirurgie et en art dentaire.* — Candidat, M. Petitjean ; Président, M. Tillaux ; MM. Kirmisson, Lejars, Broca (Aug.). *De la hernie inguinale étranglée chez l'enfant dans les deux premières années de sa vie.*

Jeudi 14, à 1 heure : Candidat, M. Lafforgue ; Président, M. Guyon ; MM. Berger, Poirier, Albarran, exam. *Calcul vésicaux chez la femme (contribution à l'étude de leur traitement).* — Candidat, M. Naulleau ; Président, M. Guyon ; MM. Berger, Poirier, Albarran, exam. *Ligamentopexie, procédé de C. Beck, (de New-York).* — Candidat, M. Willemetz ; Président, M. Berger. MM. Guyon, Poirier, Albarran, exam. *De quelques complications dues au double tamponnement des fosses nasales, et du traitement rationnel des épitaxies rebelles par le tamponnement antérieur.* — Candidat, M. Jannot ; Président, M. Debove. MM. Blanchard, Charrin, Chassevant, exam. *De l'hémi-hyperesthésie neuro-musculaire dans la tuberculose pulmonaire (Syndrôme de Weill).* — Candidat, M. Lafond ; Président, M. Blanchard ; MM. Debove, Charrin, Chassevant, exam. *Le gomerol en thérapeutique et en particulier dans le traitement de la tuberculose pulmonaire.* Candidat, M. Sauvain ; Président, M. Le Dentu ; MM. Budin, Brun, Wallich, exam., *Contribution à l'étude des indications de la néphrectomie dans les traumatismes du rein.* — Candidat, M. Bidault ; Président, M. Budin ; MM. Le Dentu, Brun, Wallich, exam. *Etude sur la galactorrhée.* — Candidat, M. Chevron ; Président M. Hutiuel. MM. Marfan, Widal, Vaquez exam. *De l'asphyxie locale et de la gangrène des extrémités dans les maladies infectieuses.* — Candidat, M. Bertheraud ; Président, M. Hutinel ; MM. Marfan, Widal, Vaquez, exam. *Diagnostic de la tuberculose pulmonaire chez les jeunes enfants.*

Vendredi 15, à 1 heure : Candidat, M. Poinot ; Président, M. Potain. M. Dejerine, Desgrez, Méry, exam. *Complications articulaires consécutives à l'angine.* — Candidat, M. Mekhdjian : Président, M. Potain ; MM. Dejerine, Desgrez, Méry, exam. *Contribution à l'étude de la maladie de Ménière.* — Candidat, M. Bougrier ; Président, M. Potain ; MM. Dejerine, Desgrez, Méry, exam. *Etude sur l'héroïne.*

Faculté de Médecine de Paris. — *Cours d'Anatomie.* — M. le Pr Farabeuf a commencé le Cours d'Anatomie le lundi 4 décembre 1899, à 4 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté) et le continuera les Mercredis, Vendredis et Lundis suivants, à la même heure. *Sujet du cours :* Architecture du corps humain.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Lafite-Dupont, vient d'être nommé chef des travaux d'anatomie.

Faculté de Médecine de Lyon, — Sont chargés de cours complémentaires pour la présente année scolaire : MM. les agrégés Doyon (*physiologie*) ; Chandelux, (*maladies des voies urinaires*). — M. le Dr Regaud est chargé, pendant la présente année scolaire, de conférences d'embryologie.

École de Médecine d'Amiens. — Un concours s'ouvrira, le 14 mai 1900, pour l'emploi de chef des travaux de physique et de chimie.

École de Médecine de Dijon. — M. Vincent, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale, est chargé, pendant la présente année scolaire, d'un cours de pharmacie et matière médicale. Un concours s'ouvrira, le 14 mai 1900, pour l'emploi de chef des travaux de physiologie.

École de Médecine de Nantes. — M. J. Lefèvre, docteur ès sciences physiques, est institué, pour une période de neuf ans, suppléant de la chaire de physique.

École de Médecine de Grenoble. — M. le Dr Cibert est institué pour une période de neuf ans, chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

École de Médecine de Marseille. — Sont chargés de cours complémentaires pour la présente année scolaire : MM. les Drs Gauthier (*pathologie et bactériologie des maladies exotiques*) ; Reynaud (*hygiène climatologie et épidémiologie coloniales*); Jacob de Cordemoy (*histoire naturelle coloniale.*

Conférences d'Internat. — M. H. Herbet, prosecteur des Hôpitaux, et M. Ch. Gandy, chef de Laboratoire à l'Hôtel-Dieu, ont commencé le 1er décembre une série de conférences privées d'Internat. Le nombre des élèves est limité à six. S'inscrire soit à l'Hôtel-Dieu le matin, soit à Clamart, de 1 heure à 4 heures. — MM. Kuss et Lapointe ont recommencé leur conférence privée d'Internat le samedi 25 novembre, à 2 heures. On s'inscrit à la consultation de chirurgie de la Salpétrière, ou chez M. Kuss, 7, rue Nicole.

MM. Paul Barbarin et Henri Bernard, internes des hôpitaux, commenceront leur conférence privée d'internat le 16 décembre 1899. Pour avoir des renseignements s'adresser à M. Bernard, hôpital St-Antoine.

MM. Kendirji et Ribierre, internes des hôpitaux commenceront au mois de décembre, à l'Hôtel-Dieu, une conférence d'internat privée, à nombre d'élèves limité. Pour s'inscrire, s'adresser à l'Hôtel-Dieu le matin, ou l'après-midi de 1 heure à 3 heures.

Collège de France. — Voici le programme des cours pour le premier semestre de l'année scolaire 1899-1900 : *Médecine:* M. Charrin (suppléant M. le professeur d'Arsonval) : mécanisme des principaux phénomènes de la maladie, les mercredis et vendredis, à 5 heures. *Histoire naturelle des corps organisés* : M. François Franck (suppléant M. le professeur Marey : physiologie générale du système nerveux organique, les mercredis et vendredis, à 3 heures 3/4. *Anatomie générale*: M. le professeur Ranvier : quelques problèmes d'histologie et d'histogénèse relatifs à la peau, les mardis et jeudis, à 5 heures. *Psychologie expérimentale et comparée*: M. Pierre Janet (suppléant M. le professeur Th. Ribot) la conscience du corps et ses fonctions, les lundis et samedis, à 2 heures 1/2.

Institut Pasteur. — M. Chauchard a fait remettre cette semaine, comme chaque année à la veille du 1er décembre, des sommes importantes aux œuvres de bienfaisance ou de solidarité sociale auxquelles s'intéresse le grand philanthrope de Paris, et à l'Institut Pasteur (pour le vaccin du croup) une somme de 10,000 francs.

Un généreux donateur vient également de mettre à la disposition du docteur Roux et de l'Institut Pasteur une somme de 10,000 francs pour continuer les recherches sur le traitement de la peste.

École vétérinaire de Toulouse. — Cette Ecole a brulé dernièrement. On a sauvé une partie des livres de la Bibliothèque et le Catalogue.

Assistance publique & privée, Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Externat.* — Anatomie : Le 20 novembre, *Muscles fessiers.* Le 22 novembre, *Sacrum et coccyx.* Le 24 novembre, *Muscles masticateurs.* Le 27 novembre, *Artère poplitée.* Le 1er décembre, *Configuration et rapports de l'œsophage.* — Pathologie : Le 21 novembre, *Fractures du peroné.* Le 23 novembre, *Panaris.* Le 25 novembre, *Fractures de la clavicule.* Le 1er décembre, *Signes et complications de la rougeole.*

Les Consultations dans les Hôpitaux. — Le Conseil municipal de Paris a renvoyé à sa 5e Commission une proposition de M. Paul Vivien relative à la réorganisation du service des consultations gratuites dans les Hôpitaux. — Cette question, on le sait, a été récemment portée à l'Académie de Médecine par le Pr Fournier et l'on a protesté contre la « sorte de promiscuité qui existe dans les Hôpitaux, au cours de la consultation du médecin ». M. Paul Vivien a demandé que les locaux affectés aux consultations gratuites soient modifiés de telle façon qu'un cabinet séparé du public soit mis à la disposition du médecin pour y recevoir successivement les malades.

Institut des Sourds-Muets d'Asnières. — M. Faillet, au nom de la Commission de surveillance de l'Institut d'Asnières, dont il est le président, a protesté au Conseil municipal contre la modicité des ressources dont

dispose cet établissement et réclamé l'inscription d'un crédit supplémentaire de 200.000 francs au budget de 1900. Cette proposition a été renvoyée pour étude à la Commission du Budget.

Le Service des Prompts Secours à Paris. — *Sa nécessité.* — La statistique des accidents dit que, depuis le 1er janvier 1899, les automobiles ont causé, à Paris seulement, *trois cent treize* accidents, dont 117 de personnes, et qu'en une seule journée de novembre, *quatre* personnes ont été renversées par des chauffeurs emballés ou inexpérimentés.

Assistance publique de Paris. — *Dons.* — M. Decaix, décédé récemment, a légué toute sa fortune à son ami, M. Le Marié des Landelles, à condition de délivrer à l'Assistance publique une somme de 400,000 francs qui doit être employée à la construction, dans un *hospice*, d'un pavillon avec lits destiné à recevoir un nombre déterminé de vieillards. Mis en possession de l'héritage, M. Le Marié des Landelles informa le Directeur de l'Assistance publique. Des difficultés auraient pu se produire. Mais pour couper court à toute interprétation litigieuse, le légataire universel a mis le Directeur de l'Assistance publique au courant de ses intentions qui sont les suivantes : Sur les 400.000 francs du legs Decaix, on prélèverait 100,000 francs pour construire à l'*Hospice Larochefoucauld* un pavillon réservé à des artistes âgés ou infirmes. L'intérêt des 300,000 autres francs serait employé à l'entretien des hospitalisés, et à ces intérêts qui ne seraient pas suffisants pour couvrir les frais, la Société des Artistes français ajouterait, par tête d'hospitalisé, 600 francs, ce qui élèverait le capital à 400,000 fr. environ pour 20 lits. La Société se réserverait le droit de désigner elle-même les hospitalisés : le pavillon prendrait le titre de *Fondation Decaix*, *Pavillon de retraite de la Société des Artistes français* ; enfin le légataire universel et l'exécuteur testamentaire auraient, leur vie durant, un droit de surveillance sur l'hospitalisation. L'entente est à la veille d'être conclue sur ces bases. Nul doute que le Conseil de surveillance de l'Assistance publique, à qui elle est soumise, n'y donne une formelle adhésion et n'assure ainsi, en même temps que l'exécution de la volonté réelle de M. Decaix, la réalisation d'une œuvre de Bienfaisance qui permettrait à la Société des Artistes de soustraire à la misère ceux de ses membres que leur âge ou leurs infirmités auraient mis hors d'état de se suffire.

Assistance privée. — M. Gervais, député de la Seine, se propose de poser une question à M. le Ministre de l'Intérieur, sur l'absence absolue de contrôle et de surveillance des maisons hospitalières et de santé, tant laïques que religieuses. Cette question est motivée par les incidents qui se sont produits récemment dans divers établissements de la banlieue de Paris.

Dons. — M. Chauchard a fait remettre à l'hôpital de vieillards la somme de 5.000 francs.

Fondation Roguet. — MM. le Dr Paul Brousse et Marquez, Conseillers généraux de la Seine, Francfort, propriétaire à Clichy, et Taupin, notaire à Clichy, sont nommés membres de la Commission administrative de l'hospice de vieillards et d'orphelins dit « Fondation du général comte Roguet », à Clichy.

Les pruneaux dans les hôpitaux — Du rôle des pruneaux dans l'alimention des hôpitaux parisiens. Dans quelques jours une adjudication aura lieu à l'Assistance publique pour la fourniture des pruneaux jusqu'au 1er mai prochain. Il n'en faut pas moins de 21.000 kilos. Comme il est probable que cette jolie provision ne sera pas entamée avant le 1er janvier, un simple calcul donne, comme moyenne de consommation quotidienne, près de 180 kilos de pruneaux. Pour un laps de temps double, l'Assistance publique demande également 25.000 kilos de gelée de groseille et 12.000 kilos de marmelade de pommes !

Mission médicale française au Sé-Tchouen (*Chine*). La mission de M. le Dr Laville, dont nous avons parlé tout récemment, a été organisée par le Ministère des Affaires étrangères à la suite du vote par la Chambre d'un crédit de 60,000 francs, sur la proposition de M. Audiffred, député de la Loire. Sur les fonds de ce même crédit, une mission analogue est en ce moment en voie de formation à Chen-Tou. M. le Dr Laville s'est rapidement fait une situation morale excellente dans le pays de Tchonh-King, où les secours médicaux sérieux et méritant confiance sont aussi rares et aussi appréciés des indigènes que dans n'importe quelle autre région de la Chine, en dehors des établissements européens. Il a donné des consultations gratuites : il a opéré quelques cures difficiles, et le monde officiel chinois l'a promptement adopté. Le tao-taï de Tchong-King a donné l'exemple en faisant appeler le savant français pour soigner son jeune fils et en le conservant comme médecin attitré. M. Laville en a profité pour ouvrir un dispensaire en même temps qu'il dirigeait les travaux de construction de *l'hôpital* que la mission catholique avait décidée, à la demande du consul de France, M. Haas, d'élever à Tchong-King. L'expérience faite par ce confrère le porte à croire qu'il y aurait un intérêt majeur à ce qu'il fût procédé, à côté de l'hôpital de la Mission, à la fondation d'une œuvre dégagée de toute idée confessionnnelle. Il serait aussi très facile d'après lui, de constituer à peu de frais un *Laboratoire de bactériologie* suffisent pour faire d'intéressantes observations sur les nombreuses maladies contagieuses qui sévissent dans ces régions surpeuplées du Sé-Tchouen, où les intérêts industriels et commerciaux commencent à appeler un grand nombre de nos compatriotes.

Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — M. le Dr Maygrier, agrégé à la Faculté de Paris, a posé sa candidature à la place vacante dans la section d'obstétrique.

— Mardi prochain, 12 décembre, à l'Académie de médecine, séance annuelle. Après la lecture du rapport général sur les prix décernés en 1899, M. Bergeron prononcera l'éloge de H. Roger.

Syndicat des Médecins de la Seine. — A l'Assemblée générale du 26 novembre dernier, les élections du Conseil ont été mouvementées. Pour la Présidence. M. le Dr Paul Archambaud a obtenu 21 voix et M. le Dr Jamain, 27. Comme on le voit la lutte a été chaude et assez imprévue. Il suffisait d'un déplacement de 4 voix pour amener une *révolution* dans notre... Landerneau médical! Cela soit dit sans esprit de critique et de blâme !

Syndicat Professionnel de la Presse scientifique. — Le dîner et l'Assemblée du Syndicat professionnel de la Presse scientifique a eu lieu le lundi 27 novembre dernier, à 7 1/2. L'Ordre du jour était : Procès-verbal de la dernière séance ; approbation des statuts, par l'autorité administrative. Election d'un syndic en remplacement d'E. Duval décédé. Relations du Syndicat avec les Cies de chemins de fer. Carte d'identité des membres syndiqués. — M. Joltrain, rédacteur du *Journal d'Hygiène* remplace M. Duval.

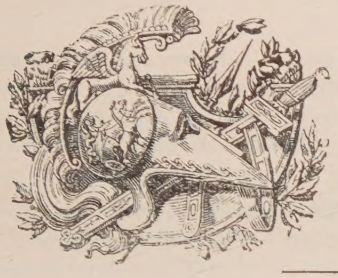

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé Militaire. — *Promotions et nominations.* — Au grade de médecin de 1re classe, M. Martin ; au grade de médecin aide-major de 2e classe, MM. les médecins stagiaires Bénard, Briolle, Furts, Lahaussois, Pélegrin et Spindler ; à l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe, MM. les Drs Noc, Petit et Le Feunteun.

Pharmaciens dans l'Armée. — M. Louis Jolly, le nouveau président de l'Association amicale des étudiants en pharmacie de France, se rendra, cette semaine, auprès du Ministre de la Guerre en vue de l'entretenir de la situation qui est faite aux pharmaciens en période d'exercices militaires. M. Louis Jolly attirera surtout l'attention du général de Gallifet sur les accidents arrivés dans les infirmeries régimentaires du fait de l'incorporation comme infirmiers, des premiers jeunes gens venus, lesquels, absolument ignorants de leur profession, commettent quotidiennement, à l'exemple de leur camarade de Bordeaux, qui ne sut pas distinguer l'eau boriquée d'une solution phéniquée, de regrettables erreurs susceptibles d'occasionner les pires accidents. Le président de l'Association estime que, au lieu de promettre aux médecins et pharmaciens accomplissant des périodes d'exercice un titre d'officier toujours très problématique, il semblerait rationnel de leur confier, dès l'arrivée au corps, un grade proportionné à leurs capacités respectives.

Hygiène du camp d'Avor. — L'état sanitaire du casernement de Parthenay ne s'étant pas amélioré, les deux bataillons du 114e qui y avaient été maintenus ont été mis en route pour le camp d'Avor où se trouvent déjà les deux autres bataillons du régiment.

Service de Santé de la Marine. — *Promotions* : Au grade de médecin en chef, M. Ablin ; au grade de médecin principal : MM. Keisser, Piton et Plagneux ; au grade de médecin de 1re classe ; MM. Lecœur, Duranton, Etourneau, Vergues, Duboiset Renault.

Réserve : — *Nominations* au grade de médecin en chef, M. le Dr Geoffroy, médecin en chef de la Marine, en retraite ; au grade de médecin principal ; MM. les Drs Barrême et Cartier, médecins principaux de la Marine, en retraite ; au grade de médecin de 1re classe, MM. les Drs Bizardel, Castellan, Landouar, Mortreuil et Pallardy, médecins de 1re classe de la Marine, en retraite ; au grade de médecin de 2e classe, M. le Dr Mazot, médecin de 2e classe de la Marine en retraite.

Service de santé des Colonies. — *Nominations :* à l'emploi de médecin auxiliaire, MM. les Drs Heusch, Le Clech, Rousseau et Phillipp.

Médecine d'État et Hygiène.

Les Femmes-Médecins en Allemagne. — La *Société médicale de Berlin* vient d'être saisie pour la seconde fois d'une demande tendant à admettre les femmes-médecins comme membres participants. Les promoteurs invoquent l'exemple de grandes Associations étrangères, telles que l'*American medical Association* et la *British medical Association,* qui ne font pas de difficulté à admettre les femmes, de même que les Associations françaises de même nature.

L'Alcoolisme en France. — La Ligue nationale contre l'Alcoolisme, Société française de Tempérance, a tenu récemment son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Emile Cheysson président de la société. Sur l'estrade d'honneur avaient pris place, à côté du président, les Drs Gouraud, Hérard, Lanta, Carra, Cornet, Louis Rivière, Vanderdorpen, Picard. Après une allocution de M. Cheysson, M. le Dr Emile Philbert, secrétaire général de la Ligue, a lu son rapport sur les récompenses décernées en 1899 par la Société et qui sont au nombre de 803, réparties en 10 médailles d'argent, 22 diplômes de membre associé honoraire, 377 médailles de bronze et 394 témoignages de satisfaction. M. Philbert a ensuite fait l'exposé des derniers travaux de la Ligue, à l'initiative de laquelle est dû le projet de la loi contre l'alcoolisme, présenté dernièrement au Sénat par M. Jules Siegfried, et tendant à la suppression de loi de 1880, qui accorde la liberté d'ouvrir un débit sur une sim-

ple déclaration. M. le Dr Jacquet, médecin des hôpitaux, a pris la parole après le docteur Philbert, et a fait une conférence dont le sujet était : « l'Ennemi national », c'est-à-dire l'alcoolisme. Enfin, la liste des récompenses a été lue par M. le Dr Audigé, secrétaire général adjoint de la société, médecin de la manufacture des tabacs du Gros Caillou.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 47e semaine, 886 décès, chiffre qui s'éloigne peu de la moyenne ordinaire de de la saison (856). La Fièvre typhoïde a causé 12 décès (au lieu de 18 pendant la semaine précedente). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est en très notable décroissance (65 cas nouveaux au lieu de 85 pendant la semaine précédente et au lieu d'une centaine pendant les semaines antérieures). Les autres maladies épidémiques conservent leur rareté ordinaire. La Rougeole n'a causé que 2 décès (la moyenne des semaines de novembre est 5). La Scarlatine (3 décès) et la Coqueluche (2) présentent des chiffres voisins de la moyenne. La Diphtérie n'a causé que 3 décès (la moyenne des cinq dernières années est 6). Il n'y a pas eu un seul décès par Variole depuis cinq mois. Il y a eu 10 suicides et 11 autres morts violentes. On a célébré à Paris 486 mariages. On a enregistré la naissance de 1,112 enfants vivants (602 garçons et 510 filles), dont 793 légitimes et 319 illégitimes. Parmi ces derniers, 44 ont été reconnus immédiatement.

La Peste. — *Portugal.* — Depuis le commencement de l'épidémie, il y a eu jusqu'au 30 novembre 274 cas et 94 décès. — Le 1er décembre, il y avait à l'Hôpital, 46 pestiférés, dont 14 graves.

Autriche. — On écrit de Fiume : Le vapeur du Lloyd autrichien, *Memphis*, arrivé de Constantinople, a subi la visite sanitaire. Le médecin a constaté chez un des garçons du navire une forte fièvre et des taches suspectes sur le visage. Le *Memphis* a été mis en quarantaine et le malade transporté à l'hôpital d'observation.

Ile Maurice. — 37 cas nouveaux et 26 morts. Total des morts à ce jour : 39.

Japon. — A la date du 14 novembre, l'existence de la peste était officiellement constatée à Kobé, port très important et tête de ligne du chemin de fer de Yokohama.

Russie. — La délégation du Conseil médical de l'empire, après avoir fait sur place une enquête approfondie au sujet des cas de peste qui se sont produits à Kolobovka, a procédé à des recherches bactériologiques au laboratoire spécial de Cronstadt. Le 14 novembre, M. le Pr Lévine, qui a pris part aux travaux de laboratoire, a fait un exposé complet de la question.

Les Avortements à Paris. — Les médecins de l'hôpital Beaujon avaient constaté, depuis quelque temps, l'entrée dans cet hôpital de nombreuses femmes qui avaient été l'objet de manœuvres abortives. Plusieurs de ces malheureuses ayant succombé, une enquête a été ordonnée. Cette enquête a amené l'arrestation d'une sage-femme, nommée Villaz, demeurant rue des Francs-Bourgeois, où elle était connue sous le nom de la « Mère Petit ». Une femme Lovin, demeurant avenue de Mac-Mahon, qui s'était faite la pourvoyeuse de la faiseuse d'anges, a été également arrêtée.

L'Etat sanitaire en Belgique. — L'état sanitaire est assez peu satisfaisant en Belgique. Les maladies saisonnières font plus de victimes que pendant les mois précédents : l'instabilité de la température en est évidemment la cause. La fièvre typhoïde, la diphtérie, la scarlatine et la coqueluche règnent dans la partie basse du pays. La rougeole tend, dans certaines localités, à prendre un caractère épidémique. Enfin, quelques cas isolés de variole ont été signalés à Anvers, Borgerhot, Duffel et Hasselt.

Une centenaire. — Mme Vve Putot, de Crèvecœur-sur-Auge, vient de mourir à 102 ans.

Divers.

Distinctions honorifiques. — Notre ami, M. le Dr L.-Henri Petit, secrétaire général de l'Œuvre de la tuberculose, vient de recevoir la décoration de l'ordre de François-Joseph, pour services rendus à l'organisation de la lutte contre la tuberculose en Autriche-Hongrie.

Monument Pasteur à Versailles. — Une subvention de 300 francs est allouée par le Conseil municipal de Paris, au comité pour l'érection, à Versailles, d'un buste de Pasteur.

Le Monument de Lavoisier. — M. Berthelot a fait récemment à l'Académie des Sciences le relevé détaillé des sommes qui ont été versées au Comité constitué pour élever une statue à la mémoire de Lavoisier. Il a annoncé que le total des souscriptions s'élevait à quatre-vingt-dix-huit mille francs ; que le sculpteur Barrias avait été chargé de l'exécution du monument, qui, on le sait, sera élevé sur la place de la Madeleine. Les travaux de fondation du piédestal commenceront dans quelques semaines. L'inauguration aura lieu au cours de l'Exposition universelle.

Médecine et Politique. — Un témoin de la Haute-Cour, M. le Dr Durouaux, de Longuyon (Meurthe-et-Moselle), a été entendu ces jours derniers. « Un front immense et le triangle du nez apparaissant seuls dans un collier de barbe touffue, c'est tout ce qu'on voyait du témoin au-dessus d'un vêtement correct » a dit le *Figaro*, fort irrévérencieusement.

Les Médecins Conseillers Généraux. — Dans l'Aveyron, M. le Dr Bouty, radical, a été élu conseiller général du canton de Nant, par 1,069 voix contre 649 à M. de Corneillan, rallié, sur 2,295 électeurs inscrits, 1,726 votants et 1,721 suffrages exprimés. Il s'agissait de remplacer M. Jugla, décédé.

Les Médecins à l'Elysée. — Récemment MM. les Drs Pascalis et Collin ont été reçus par M. le Président de la République Française.

Les Médecins des Hommes Célèbres. — A la suite d'une mauvaise chute, M. P. Touchard a été transporté

chez les frères de Saint-Jean-de-Dieu, où il a été examiné par le Dr Lucas-Championnière. On a craint que le sympathique gentlemen n'ait eu une grave lésion des reins.

Les Médecins Conférenciers. — La conférenee de l'Union des Femmes de France, le 29 novembre dernier, a été faite au siège de la Société par notre ami, M. le Dr Le Noir, médecin des hôpitaux, sur le sujet suivant : « De *l'alcoolisme*. » Une conférence sur *Les Dangers et les Conséquences de l'Alcoolisme* a été faite par M. le Pr Joüon, conseiller municipal de Nantes, le jeudi 16 novembre courant, à 8 h. 1/2 du soir, à la mairie de Chantenay-sur-Loire.

Les Médecins pisciculteurs. — M. le Dr Fabre-Domergue, inspecteur général des Pêches maritimes, est nommé membre de la Commission chargée de l'étude des questions relatives à la surveillance et au repeuplement des cours d'eau débouchant à la mer, au titre de représentant du Ministre de la Marine.

Les Médecins devenus Hôteliers.— Un de nos amis, étudiant en médecine de 5e année, ayant déjà passé presque tous ses examens, vient de prendre la direction du buffet de Moret (Ligne P. L. M.). Cet évadé de la médecine, qui travailla jadis avec nous, est enchanté de son sort. Nous nous permettons de recommander tout spécialement cet élégant buffet à nos confrères, quand ils iront excursionner en Forêt de Fontainebleau.

La maladie de Mme Duse. — Le bruit s'était répandu que Mme Eléonora Duse avait été gravement malade. La nouvelle n'était heureusement pas exacte. Le Dr Frœschl, qui est le médecin de la grande artiste, a assuré que la maladie, un catarrhe bronchial, a suivi son cours régulier, et a même pu constater une amélioration sensible. Il est convaincu qu'elle sera parfaitement rétablie au bout d'une semaine environ. Mme Duse devra néanmoins observer, pendant quelque temps, le repos le plus absolu.

Mariages de Médecins. — On a célébré à Sainte-Clotilde récemment le mariage du Dr Charles Benoit, ancien interne des hôpitaux, avec Mlle Jeanne Tessier, fille du docteur et de Mme J. P. Tessier. Témoin pour le marié : M. le Dr Routier, chirurgien de l'hôpital Necker. Dans la nombreuse assistance, remarqués : MM. les Drs Gouraud, Michaux, Le Bec, Arnould, Jousset, Marc Jousset, Simon, Love, Bouloumié et Mmes Le Bec, Arnould, Marc Jousset, Bouloumié, etc. Au retour de l'église, grande réception et lunch chez M. le Dr et Mme Tessier.— Récemment a eu lieu, à Londres, le mariage de sir James Reid, médecin ordinaire de la reine d'Angleterre, avec l'Hon. Susan Baring, sœur de lord Revelstoke et jusqu'à son mariage demoiselle d'honneur de Sa Majesté.

Les Médecins et leur descendance. — M. le docteur et Mme Raymond Sabouraud font part de la naissance de leur fils, Raymond-Jacques, né le 28 octobre 1899.

Les Médecins dans le Monde. — Remarqué au mariage de M. Emile Stutz, enseigne de vaisseau, parmi les témoins du marié, M. le Dr Elie Clos. — Au récent mariage de Mlle Klein, reconnus MM. les Drs Michel Dansac et Trousseau.— Brillante soirée de l'abonnement de la série A des samedis *Manon*, à l'Opéra-Comique : remarqué M. le Dr Otto Josué, M. le Dr Bernheim. — A la première du *Faubourg*, de M. Abel Hermant, au Vaudeville, pièce *à clefs*, belle salle, et, au milieu d'elle, entr'autres : M. le Dr Robin, M. le Dr Sam. Pozzi, M. le Dr Clémenceau. — Au banquet de la Société des artistes Russes chez Noël-Peters, remarqué : MM. les Drs Bertsmann et Seguel. — Jules Roques, directeur du *Courrier français*, a réuni à dîner récemment un certain nombre de ses collaborateurs; parmi les convives, M. le Dr Rengade. — L'assemblée générale des « *Parisiens de Paris* » vient d'avoir lieu. Le bureau pour l'année 1899-1900 sera présidé par M. le Dr Emile Philbert. Aux funérailles du lieutenant-colonel Jean Belloc, officier de la Légion d'honneur, on remarquait son beau-frère, M. le Dr Kopff et M. le Dr Jean Laborde, médecin de la Crèche Furtado-Heine, son neveu et filleul.

Les Médecins auteurs dramatiques. — *Judith* le drame de MM. Ch. Epheyre (alias M. le Pr Charles Richet), et O. Houdaille, qui valut à Mlle Maguéra un si grand succès d'artiste, a été reprise cette semaine au théâtre Maguéra.

La transfusion du sang au théâtre. — Dans la *Bûcheronne*, pièce de Charles Edmond, qui vient de mourir, et qui parut trop mélodramatique à la Comédie-Française quand elle fut jouée, il y a un poignant épisode (dangereux du reste !), celui de la *transfusion du sang*. Charles Edmond n'a pas imprimé sa pièce ; mais on peut lire du moins le roman d'où elle fut tirée.

Variétés et Anecdotes.

Les Charlatans à Paris.

Une guérison miraculeuse.

La veuve d'un officier supérieur, Mme de X..., qui demeure à Charenton, vient d'être guérie quasi miraculeusement d'une maladie trop souvent incurable et qu'on pourrait appeler la *crédulité superstitieuse chronique*. Mme de X... souffrait d'ailleurs d'une autre maladie également chronique et incurable. De celle-là, elle n'est point guérie, naturellement.

Encore que l'expérience qu'elle vient de faire lui ait coûté quelque dix mille francs, elle ne doit pas la regretter, d'abord pour elle-même et ensuite pour la foule de ses semblables à qui son aventure pourra servir de leçon et d'avertissement. Donc, Mme de X..., qui souffrait cruellement, présentait il y a quelques jours, chez une dame Sorino, dite la « belle Hébé ». Celle-ci faisait asseoir sa cliente dans un large et confortable fauteuil, et lui donnait deux pilules légèrement opiacées. Bientôt Mme de X... assistait à un spectacle extra terrestre, en même temps qu'édifiant et éblouissant. Deux anges, vêtus de costumes brillants, passaient et repassaient devant elle et lui promettaient sur terre un prochain soulagement et dans le ciel une vie éternelle. Bientôt les deux anges disparaissaient et la belle Hébé

donnait à sa docile cliente deux autres pilules opiacées. Puis, tout à coup, bien qu'à moitié assoupie, Mme de X... percevait un bruit insolite de cuivres et de détonations électriques, et elle voyait devant elle, à la place de deux anges, un archange revêtu d'une magnifique armure dorée : « Jeune et belle personne, s'écriait celui-ci, tu seras guérie ; mais beaucoup de tes semblables sont pauvres qui souffrent comme toi et qui doivent guérir en même temps que toi. Il est écrit que tu contribueras au soulagement de leur misère. Verse 1,000 francs et tu seras guérie !... »

La patiente « versa » ; elle « versa » même une dizaine de fois, et, chaque fois, il lui sembla qu'elle était ineffablement soulagée. Pourtant, comme elle a pu constater que son mal n'a nullement disparu, elle a fini par supposer qu'elle pouvait bien avoir été la victime d'audacieux mystificateurs. Le commissaire de police a arrêté « la belle Hébé ». Il a arrêté également l'archange à l'armure dorée, qui n'est autre que M. Sorino. Il a arrêté même les deux anges, qui sont deux jolies personnes, répondant aux prénoms de Rosa et de Paule.

La Maladie des Couturières.

Élimination, par le sein, d'une aiguille avalée six ans auparavant.

D'après le *Bulletin médical*, M. le Dr Legros (de Firminy) fut consulté par une jeune fille âgée de dix-sept ans, qui avait vu apparaître, depuis deux mois environ, une « grosseur » dans le sein droit. Elle croyait, ainsi que son entourage, avoir affaire à un cancer ! Notre confrère constata, dans la région interne du sein, une petite tumeur superficielle, très dure, très douloureuse à la pression et présentant une certaine mobilité. Cette tumeur faisait éprouver la sensation d'un corps étranger très effilé, tel qu'une aiguille ou un fragment d'allumette, par exemple. La jeune fille, interrogée dans ce sens, dit que vers l'âge de onze ans elle avait avalé par mégarde une aiguille à coudre. Après une incision de 4 millimètres environ, au niveau de la partie la plus saillante du corps étranger, on vit apparaître aussitôt, entre les lèvres de la plaie, la pointe d'une aiguille que l'on put saisir au moyen d'une pince et extraire ainsi très facilement. Cette aiguille, de 4 centimètres 1/2, était très oxydée.

C'est là un cas particulier de la *Maladie des Couturières*, bien étudiée en Allemagne récemment, et qui est causée par l'absorption de nombreuses aiguilles, au cours des travaux de couture.

M. B.

Chemins de Fer d'Orléans. — *Hiver* 1899-1900. — *Stations Hivernales et Thermales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne. — Arcachon, Dax, Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc. Billets à prix réduits d'excursions, individuels et de famille. Excursions dans le centre de la France, les Pyrénées, et sur les bords du Golfe de Gascogne.*

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle du Midi, délivre *toute l'année* des Billets d'excursion à prix réduits, permettant de visiter le centre de la France, les Pyrénées et les bords du Golfe de Gascogne. Durée de validité : 30 jours. Prix des Billets : 1re classe 163 fr. 50. — 2e classe 122 fr. 50. La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

Chemin de fer d'Orléans. — *Billets d'aller et retour individuels pour les stations hivernales et thermales des Pyrénées et du Golf de Gascogne.* — Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et 3e classe sur les prix calculés au Tarif général, d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau, de la Compagnie d'*Orléans*, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc. Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. La durée de validité de ces billets peut être prolongée une ou deux fois de 10 jours, moyennant le paiement pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Des Billets d'aller et retour de famille, de 1re, de 2e et de 3e classe sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par les voyageurs, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc., avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance, parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris sera d'au moins 300 kilomètres. Pour une famille de 2 personnes 20 0/0 ; 3 personnes, 25 0/0 ; 4 personnes, 30 0/0 ; 5 personnes, 35 0/0 ; 6 personnes et plus, 40 0/0. Durée de valididité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. La durée de validité de billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

A NOS LECTEURS.

La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe gravure d'un tableau de M. Bourgeois, représentant **tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris**, assemblés en *Réunion du Conseil*.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre affranchie.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° A céder de suite dans chef-lieu de canton des Vosges, poste médical à des conditions très avantageuses et très modérées.

2° Place d'interne vacante à l'Hôtel-Dieu de Laon, 16 inscriptions. 500 fr., défrayé de tout.

3° La commune de Vaudoy (Seine-et-Marne) demande un médecin. Subvention 1,500 francs.

4° A céder de suite clientèle thermale très belle et très fructueuse.

5° Bon poste médical à céder de suite à 2 h. 1/2 de Paris. Seul médecin faisant la pharmacie. Rapport 7 à 8,000 fr., susceptibles d'augmentation. Seule condition, 1,500 francs.

6° On demande pour remplir les fonctions d'interne dans une maison de santé de Paris, un interne ayant toutes ses inscriptions.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 180.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.